



Association Professionnelle du Libre-Service Indépendant en Alimentation asbl

27/09/2021

Communiqué de Presse

Aplsia défend les intérêts des indépendants/franchisés Carrefour

Plus de la moitié des indépendants actifs dans la distribution alimentaire sont des franchisés : ils représentent **90% des magasins Carrefour, et plus de la moitié du chiffre d'affaires du groupe (Carrefour Express, Carrefour Market, Carrefour Express Orange)**. Ce groupe important d'acteurs économiques garantit également une masse d'emplois non négligeable.

Au vu du nombre croissant de témoignages alarmants reçus de la part de ses membres franchisés Carrefour à la suite de la fermeture du dépôt de Nivelles, là où sont gérés le frais et les rayons épicerie de leurs magasins, Aplsia s'inquiète pour ces indépendants directement concernés, qui en supportent les conséquences **en termes non seulement d'approvisionnement, mais également - et surtout - d'image et chiffre d'affaires.**

Aplsia peut comprendre qu'un certain nombre de mesures douloureuses soient prises par une société, mais elle constate que les conséquences de ces mesures répercutées par **la fermeture d'un des centres de logistique du distributeur, impactent fortement la viabilité des franchisés du groupe.**

Ils déplorent également **un manque total de communication de la part de leur franchiseur depuis l'annonce faite par le groupe Kuehne Nagel, et un manque de liberté de pouvoir adapter les prix de vente des produits qu'ils sont obligés de se faire livrer via d'autres sources d'approvisionnement.**

En effet, ces indépendants se battent au quotidien pour répondre au mieux aux attentes de leurs clients, qui, aujourd'hui, devant les rayons vides, désertent leurs points de vente pour ceux de la concurrence.

Aplsia espère vivement que le groupe Carrefour a réfléchi à une solution rapide et efficace quant à la reprise de l'approvisionnement des magasins de leurs franchisés/indépendants, qui se battent au quotidien pour arriver à l'équilibre financier.

Le modèle de la franchise est basé sur un partenariat équitable et réciproque, et ce, dans l'intérêt des deux parties ; l'approvisionnement des franchisés relève d'un devoir élémentaire de ce partenariat.

Aplsia attend donc une prise de responsabilité rapide du groupe vis-à-vis de ses franchisés.



Association Professionnelle du Libre-Service Indépendant en Alimentation asbl

Depuis 1993, **APLSIA**, l'Association Professionnelle du Libre-Service Indépendant en Alimentation est la **seule association professionnelle francophone exclusivement engagée dans la défense des intérêts des chefs de PME actifs dans le libre-service alimentaire, dont la plupart sont des indépendants et/ou franchisés.**

Aplsia compte près de 200 membres représentant une multitude d'enseignes, bien réparties sur le plan géographique, en Wallonie et à Bruxelles.

Pour Aplsia,

Sophie Bôval
Chargée de Communication
www.aplsia.be

CONTACTS APLSIA : LUC BORMANS, PRÉSIDENT ☎ 0476 99 14 09
SOPHIE BÔVAL, CHARGÉE DE COMMUNICATION ☎ 0471 20 19 35